



Mairie de CORCELLES LES CITEAUX

Conseil Municipal du 25 mars 2011

Compte rendu

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, lieu habituel de ses séances, à 20 h sous la présidence de Jérôme FONTAINE, Maire.

Etaient présents : MM. J. FONTAINE, maire - P GALTIE, 1^{er} adjoint - D. BERGERET, 2^{ème} adjoint - F BOULANGER, 3^{ème} adjoint - Mme C. ESCALIER, 4^{ème} adjoint - Melle S. BONNIN - MM. E. BOUVRET - J BRUN - P. DEDIEU - Mme S. FOREY - Melle S. FORTE - Mme F. MASSON - MM. S. RIOTTE - D. TRIART -

Etait absent - M. GUILLEMONT (procuration à J. BRUN)

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

1 - Finances

➤ **Approbation du Compte de Gestion 2010** - Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité le Compte de Gestion dressé pour l'année 2010 par Madame POILLOT, inspecteur du trésor, trésorerie de Gevrey-Chambertin, visé et certifié par l'ordonnateur qui n'appelle ni réserve, ni observation de sa part.

➤ **Approbation du Compte administratif 2010** - Après présentation des comptes par le 1^{er} adjoint et après en avoir délibéré, le maire ayant quitté la salle, le **Conseil Municipal APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif qui se décompose comme suit :

- déficit de la section d'Investissement : 85 475.92 €

- excédent de la section de Fonctionnement : 538 787.74 €

soit un résultat de clôture de 453 311.82 €

➤ **Affectation du résultat 2010** - Le Conseil Municipal **DECIDE** d'affecter les résultats 2010 du budget principal comme suit : 453 312 € au compte 002 de recettes de fonctionnement, 85 476 € au compte 001 dépenses d'investissement et 85 476 € au compte 1068 recettes d'investissement.

➤ **Vote des taux d'imposition communaux 2011** - Taxe d'Habitation : 5.01 % - Taxe foncier bâti - 9.46 % - Taxe foncier non bâti - 24.96 %

➤ **Réflexion sur les investissements 2011** : Le conseil municipal inscrit 145 000 euros en investissement au budget 2011

➤ **Vote du budget primitif 2011** - Après en avoir délibéré et après avoir entendu les explications de la municipalité, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2011 comme suit et charge le Maire de son exécution

- Section d'Investissement

* dépenses : 352 634 €

* recettes : 352 634 €

- Section de Fonctionnement

* dépenses : 482 796 €

* recettes : 881 361 €

soit un excédent de fonctionnement de 398 565 €

2 - Travaux communaux

➤ **Les peintures au sol ont été demandées à la communauté de communes**

➤ **Travaux sur le toit du presbytère** : l'entreprise est intervenue fin février afin de reprendre 2 rangs de tuiles et de changer une partie du chéneau (coût : 1800 euros). Le mur de façade a été nettoyé.

➤ **Réfection "classe 2" maternelle** : Les entreprises ont été retenues et les subventions demandées (au Conseil Général et à l'Etat dans le cadre de la programmation 2011 de la DETR)

➤ **Parc communal** : mise en place d'un massif béton pour le poste électrique créé en fond de parc. Le conseil municipal décide de solliciter l'association l'Espérance pour la réalisation de ces travaux (la commune fournira le matériel nécessaire) et charge le maire de prendre contact avec le président afin de lui proposer cette opération.

➤ **Cour d'école maternelle** : au vu du mauvais état du fond de la cour maternelle, le conseil décide de mener une réflexion pour sa remise en état (sans intervention d'entreprise).

➤ **Point sur les travaux SICECO** (éclairage du terrain de foot) - l'éclairage du terrain de foot est estimé par SICECO à la somme de 50 000 € soit 25 000 € à la charge de la commune. Une réunion d'étude a eu lieu le jeudi 10 février en mairie. Après explications et délibération, considérant que :

- Cet équipement est important pour le club de football qui souhaite continuer à développer son école de football au profit des enfants (80 enfants licenciés au club),
- Le nombre de licenciés concernés est important (150),
- Les travaux ont été demandés il y a plusieurs années et ne seront plus subventionnés dans l'avenir
- Le taux actuel de subvention (50%) pourrait baisser rapidement,

Le conseil municipal DECIDE de faire réaliser cette opération (13 votes pour et 2 abstentions) et charge le maire de notifier cette décision au SICECO.

➤ **Route de Villebichot** : (busage près du lagunage) trois devis ont été obtenus et étudiés par la commission travaux. Sur proposition de cette commission et après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE de retenir le devis de l'entreprise NOIROT à hauteur de 21792 € TTC et charge le maire de notifier cette décision aux entreprises.

➤ **Salarié communal** -5 candidats de tous âges ont été reçus mercredi 16 mars au matin par les membres de la commission travaux et M. BATTEAULT a été retenu pour une prise de fonction au 1^{er} avril 2011. Le conseil municipal AUTORISE le maire à signer le contrat de travail de ce nouvel agent.

➤ **Entretien des regards d'eaux pluviales** - Un courrier a été adressé à l'ent. Brochot afin de prévoir le nettoyage ces regards

➤ **Candélabre accidenté en août 2010** - Un courrier mail a été adressé à SICECO leur demandant de bien vouloir procéder à la remise en état du trottoir - îlot route de Longecourt-en-Plaine

➤ **Rue du Lavoir** - un devis de fourniture de rondins a été adressé par l'ONF

3 - Urbanisme : la commission urbanisme s'est réunie en mairie le 18 mars

➤ **Aire de covoiturage** - Un technicien de l'agence du développement territorial du Conseil Général est venu sur place pour finaliser l'aire de covoiturage sur le parking communal de la route de Seurre derrière l'abribus - La pose de panneaux de signalisation et le marquage horizontal sont à la charge du Conseil Général.

➤ **Le maire informe les élus de l'avancement du projet de lotissement** entre la CERMEX et la rue des Chênes : une réunion a eu lieu en mairie le 2 mars avec tous les propriétaires et l'Association Foncière Urbaine Libre a été créée à cette occasion (Ce sera le Lotissement des Ramures). Au total 26158 mètres carrés seront à urbaniser.

➤ **Cimetière** - La commission d'urbanisme a été convoquée pour examiner entre autre ce dossier. (Le Maire de Savouges retenu a été représenté lors de cette réunion). Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE de créer à l'occasion de la modification du Plan Local d'Urbanisme actuellement en réflexion un emplacement réservé afin de disposer de l'emprise foncière nécessaire à la création de ce nouvel équipement public. Cet emplacement a été validé à l'unanimité par les membres de la commission urbanisme

➤ **Autorisations d'Urbanisme** - une demande de permis de démolir sur parcelle AB n° 151

➤ **PLU - Information à la population** : La hauteur de mur séparatif entre voisins n'est pas indiquée dans la zone UA et donc c'est le code civil qui s'applique, soit 2.60 m de hauteur maximum.

➤ **Demande d'un accès supplémentaire et d'un raccordement aux eaux pluviales**, sur une propriété privée (réponse effectuée après renseignements pris auprès de la DDT)

➤ **Implantation des nouveaux services techniques de la commune**. Après en avoir délibéré et conformément aux conclusions de la commission d'urbanisme, le conseil municipal DECIDE de demander à Monsieur DEHAINE, architecte, une étude de faisabilité (1000 euros) pour la construction de nouveaux services techniques sur la

parcelle municipale cadastrée n° 68 "Le Chênerot". Le conseil charge la commission travaux de finaliser le cahier des charges déjà amorcé.

4 - Affaires diverses

- **Commission fêtes et cérémonies / communication :**
- **Proposition de stage** pour un jeune BTS communication : reprise du site internet et gestion des adresses mél
- **Cérémonie de citoyenneté pour les jeunes majeurs de la commune - samedi 16 avril à 11 h**
- **Bilan de la collecte des Restos du Cœur** et du courrier de remerciements de l'association (poids total collecté environ 740 kgs)
- **Une cérémonie de VAE** (Validation des Acquis en Entreprise) chez CERMEX début avril pour remettre le diplôme à 8 de leurs salariés méritants
- **Divagation des chiens** - de nouvelles nuisances constatées aux logements locatifs Clos du Château, une plainte a été déposée pour diffamation. Les élus rappellent que les chiens ne doivent pas errer dans les rues sans leur maître.
- **Vérification électrique** par VERITAS - quelques petites réparations à prévoir
- **Vols avec effraction** dans deux bâtiments communaux dans la nuit du 6 au 7 mars (local technique aux abords de la mairie et au local associatif) deux plaintes ont été déposées - Les élus déplorent le VOL du camion de la commune dans la nuit du 13 au 14 mars 2011 - La Mairie est à la recherche d'un garage fermé à louer pour le stationnement du camion municipal.
- **Convention Cinéma** année civile 2011 avec UDMJC de Côte d'Or concernant la mission d'action culturelle cinématographique (0.55 € par habitant soit 463.10 €)

Réunions à venir : le 5 avril à 17h30 le Conseil Général organise sa réunion annuelle pour la mise en place des transports scolaire l'année scolaire prochaine Le maire invite la population à lui faire savoir tout problème relatif aux transports scolaires avant cette réunion.

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- ✓ de trois courriers adressés à des administrés rappelant la réglementation en matière de brûlage de végétaux
- ✓ d'un courrier transmis par un administré de la rue du Clos du Château ayant reçu sur son toit une cartouche métallique provenant d'un tir de feu d'artifice, occasionnant des dégradations sur une tuile, une plainte a été déposée
- ✓ d'une session de remise à niveau des élèves de CM 1et CM 2 pendant les prochaines vacances soit du 18 au 22 avril à raison de 3 h par jour de 13 h 30 à 16 h 30, assurée par M. Guillaume GROSMIRE, directeur
- ✓ des remerciements des parents d'élèves pour le prêt gracieux de la salle et de la sonorisation lors du repas des écoles

Rappel / les affouages doivent être terminés au 15 avril - Le stockage des lots aura lieu le samedi 7 mai

INFORMATIONS :

Commission fleurissement : Les Corcellois souhaitant participer au fleurissement du village sont invités à se manifester auprès du secrétariat de mairie






PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR - Madame Emmanuelle VALENTIN, assure une permanence en mairie dans un bureau qui lui est réservé, de 15 h à 18 h les 3^{ème} lundi de chaque mois (sauf vacances scolaires). Permanences tenues les lundis : 11 avril, 16 mai et 20 juin 2011

PERMANENCE D'UNE PSYCHOLOGUE : Mme SAINSAINE Claire - psychologue est installée au Point Médical - 6 rue du foyer -21910 Saulon La Chapelle (locaux de la Communauté de Communes du Sud Dijonnais Tél. 06 63 25 43 14 ou 03 80 73 24 13 sur rendez vous)

REGLEMENTATION DES FEUX DE PLEIN AIR : Il est rappelé les termes de l'article 9 "protection des lieux habités" du titre II de l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2004 qui stipule « Le brûlage des végétaux à une distance inférieure à 100 m des habitations est interdit »

«3939 Allo Service Public» et le site internet www.service-public.fr proposent un guichet de renseignement administratif et d'accès aux télé-procédures.

Calendrier indicatif :

Organisateur	Date	Manifestation
Sports Loisirs	Dimanche 3 avril - 9h30-11h30	FOOT loisir – Stade Michel FONTAINE
Espérance	Dimanche 10 avril	Fête du muguet et Vide grenier
Sports Loisirs	Samedi 23 avril - 9h30-11h30	Roller – Stade Michel FONTAINE
	Jeudi 28 avril à 20h	Conseil municipal
ASC	Dimanche 01 mai	Sortie vélo
Sports Loisirs	Dimanche 1 ^{er} Mai - 9h30-11h30	FOOT loisir – Stade Michel FONTAINE
	Dimanche 8 mai à 11h	cérémonie au Monument aux Morts
Ecoles	Dimanche 8 mai	Marché aux fleurs
Sports Loisirs	Samedi 14 mai - 9h30-11h30	Roller – Stade Michel FONTAINE
Sports Loisirs	Dimanche 22 mai - RDV 14 h 00	Ballade randonnée - Stade Michel FONTAINE (véhicule)
	Vendredi 27 mai à 20h	Conseil municipal
Inter village	Samedi 28 mai	Salle à usages multiples : pétanque
Sports Loisirs	Samedi 28 mai 9 h 30 - 11 h 30	Roller – Stade Michel FONTAINE
ASC	Dimanche 29 mai	Sortie vélo
Espérance	Dimanche 19 juin	Journée champêtre
Sports Loisirs	Samedi 25 juin - 9h30-11h30	Roller – stade Michel FONTAINE
ASC	Dimanche 26 juin	Sortie vélo
Sports Loisirs	Dimanche 26 juin - RDV 9h30	Ballade randonnée - Stade Michel FONTAINE (véhicule)
	Vendredi 1 ^{er} juillet à 20h	Conseil municipal
Sports Loisirs	Samedi 2 juillet - 9h30-11h30	Roller - Stade Michel FONTAINE
Sports Loisirs	Dimanche 3 juillet - 9h30-11h30	FOOT loisir – Stade Michel FONTAINE
ASC	Dimanche 31 juillet	Sortie vélo
Espérance	Dimanche 28 août	Vide grenier
ASC	Dimanche 28 août	Sortie vélo
Espérance	Dimanche 4 septembre	Méchoui
ASC	Dimanche 25 septembre	Sortie vélo
ASC	Dimanche 30 octobre	Sortie vélo
Espérance	Samedi 5 novembre	Loto
	11 novembre à 11h	Cérémonie au Monument aux Morts
Espérance	Samedi 26 novembre	Belote
ASC	Dimanche 27 novembre	Sortie vélo